

## QUESTION 15

**Auteur** AdG/LA, par Raymond Borgeat et Emmanuel Amoos  
**Objet** Le collège, la voie optimale pour accéder aux HES?

---

Monsieur le chef de département considère la construction d'un nouveau collège à Sion comme un des grands dossiers du Conseil d'Etat pour les deux prochaines législatures. Incontestablement, cet élément constitue la partie visible d'un iceberg sur la réflexion globale au sujet des différentes maturités.

### **Conclusion**

Comment le Conseil d'Etat perçoit-il la partie non visible de cet iceberg, notamment en ce qui concerne la transition entre les formations du secondaire 1 et 2 puis du tertiaire? Celle-ci implique un nombre croissant d'élèves qui, pour accéder à une HES, privilégient un parcours d'une durée de 6 ans (1 an de 11CO, 5 ans de collège et 1 année de compléments (stage, modules complémentaires, etc...)). Est-ce au détriment d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'une durée de 4 ans?